

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

Séance du : 30 novembre 2021 (en visioconférence – loi 2020-1379 du 14 novembre 2020)

N° : 1864

Actualisation des tarifs de participation à des journées organisées par l'ARBE

6 Membres présents avec voix délibérative : Anne CLAUDIUS-PETIT (CR), Georges BOTELLA (CR), Véronique DELFAUX (CR), Sophie VAGINAY RICOURT (CR), Philippe ARMENGOL (CA Grand Avignon), Marielle FABRE (CD84)

4 Membres absents (avec voix délibérative) excusés : Chantal EYMOUD (CR), Nicolas ISNARD (CR), Nathalie CHEVILLARD (CR), Amapola VENTRON (CD13)

Participaient également (non votants) : Céline HAYOT (région), Blanche DE LA CRUZ (CD13), Bernard VIGNE (ADEME), Jean-Yves PETIT (CESER), Karine CAZETTES (CESER), Guy PARRAT (CESER), Valérie LEBRAS (NCA), Géraldine BIAU (DREAL), Sophie CROQUETTE (PETR Pays d'Arles), Philippe PIERRON (AERMC), Pascale MAZZOCCHI (Paierie Régionale), Jean Philippe CHAUVIN (CA Grand Avignon), Audrey MICHEL (ARBE), Stéphanie PUTERI (ARBE), Sandrine HALBEDEL (ARBE), Audrey GLORIAN (ARBE), Aurélie RUFFINATTI (ARBE), Christel DESIDERIO (ARBE)

**Membres titulaires présents ou représentés : 6 sur 9
Quorum atteint**

Vu

La délibération n° 493 du 17 juin 1998 actant la mise en place d'une régie de recettes permettant la gestion de recettes issues de cession de véhicules, de trop versés, d'inscriptions à des journées, conférences/ateliers, repas lors d'évènements, ...

Considérant

Qu'à la suite des différents changements intervenus dans la gestion de ces recettes et sur conseil du Payeur Régional, il a été convenu de clôturer la régie de recettes au 31 décembre 2018 ;

Que les tarifs relatifs aux participations aux journées organisées par l'agence n'ont pas été réactualisés depuis cette date ;

Qu'il convient donc d'actualiser les tarifs (non soumis à la TVA) de la manière suivante :

- Prise en charge d'un repas lors d'un évènement : 18 €
- Inscription à une rencontre, un atelier, une matinée : 18 €
- Inscription à une visite, journée technique : 20 €
- Inscription à une université sur 1 jour : 40 €
- Inscription à une université sur 2 jours : 60 €

Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide

- D'acter les nouveaux tarifs ci-dessus mentionnés à compter du 1^{er} janvier 2022.

Fait et délibéré à Marseille, le 30 novembre 2021

Pour copie conforme,
La Présidente,
Anne CLAUDIUS-PETIT

